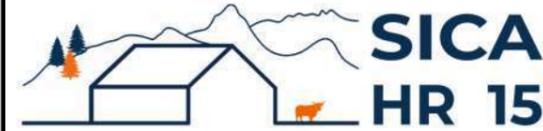


DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'oeuvre

Maître d'ouvrage: **GAEC DE LA PLAINE DE MAURS**
Reynoux
15600 - MAURS

Localisation
du/des projet(s): **"Rouquette" - 15600**
SAINT-ÉTIENNE DE MAURS

Description du projet de construction

- 1- Extension et aménagement d'un hangar agricole existant à usage de stabulation pour V.L. logées sur logettes raclées + bloc traite + nurserie. Surface d'emprise au sol créée d'environ 882 m².
- 2- Une fosse à lisier circulaire en béton préfabriqué, non couverte et d'un volume total de 850 m³, d'une profondeur totale de 3,50 mètres.

Constitution du dossier

Formulaire de Demande de permis de construire Cerfa 13409-13

PC1a,b,c	PLANS IGN / URBANISME / CADASTRE		PC5	PLAN DE FACADES	1:200
PC2	PLAN DE MASSE & TOITURES	1:500	PC6-7-8	DOCUMENT GRAPHIQUE	
PC3-4	COUPES T.N. + NOTICE DESCRIPTIVE	1:500			



Architecte:

Philippe HERNANDEZ

SICA Habitat Rural - Cantal
26, rue du 139^{ème} R.I - BP 239
15002 AURILLAC Cedex
Téléphone : 04 71 45 55 38

Tampon - Signature:

Aurillac, le 03/06/2024.

Dessiné par:

Nicolas MONTIMART

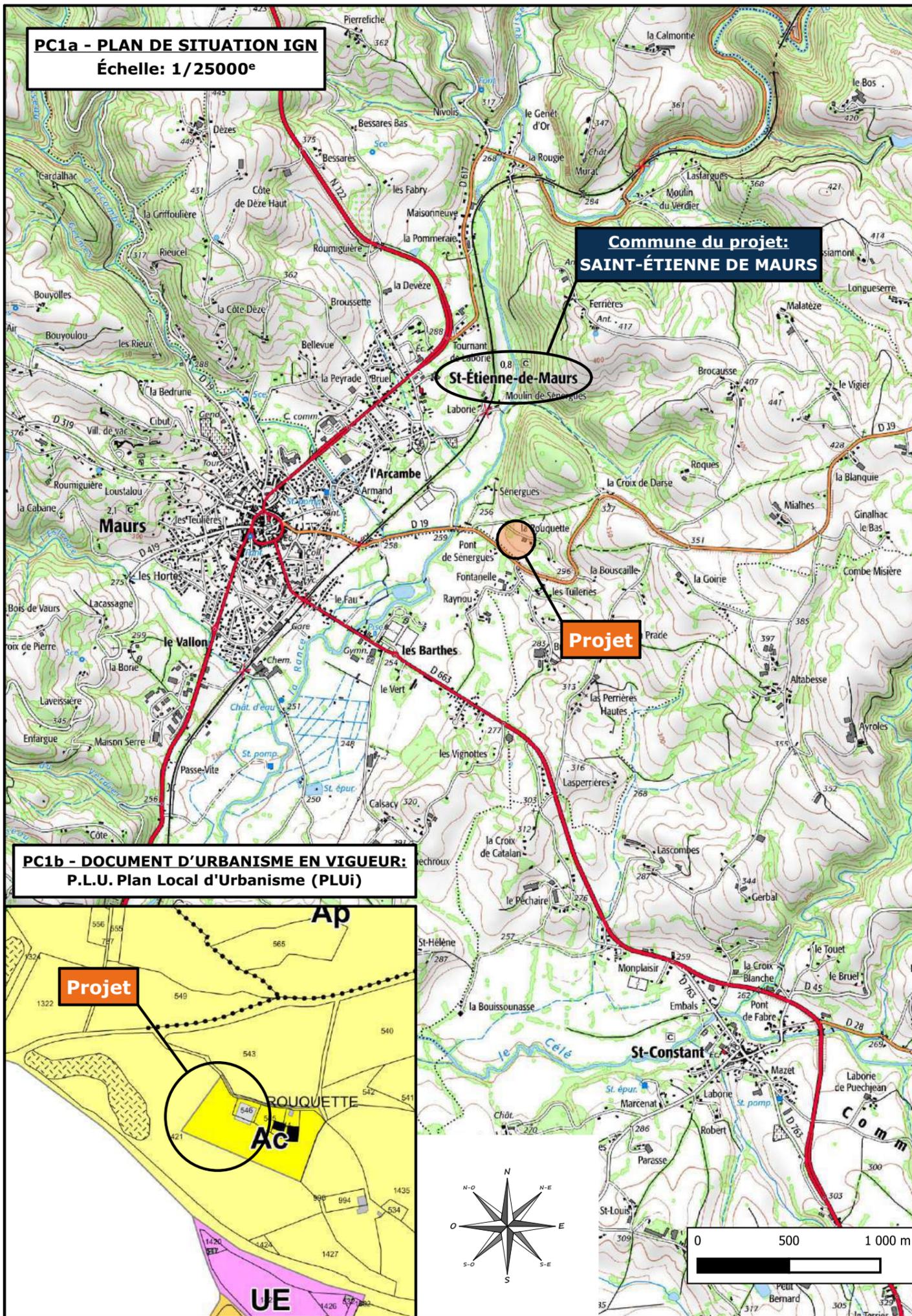
N° Client: 1936 N° Document: PC01 N° de page: 1/6

Établissement de plans pour seule DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION.
Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

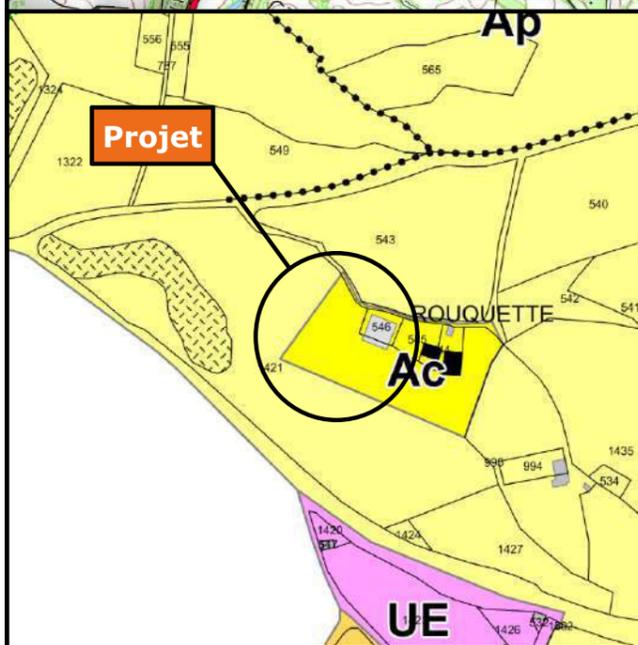
Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

-	-	-	-
0	03/06/2024	N.M.	Dossier initial, première édition.
Ind	Date	Par	Modifications

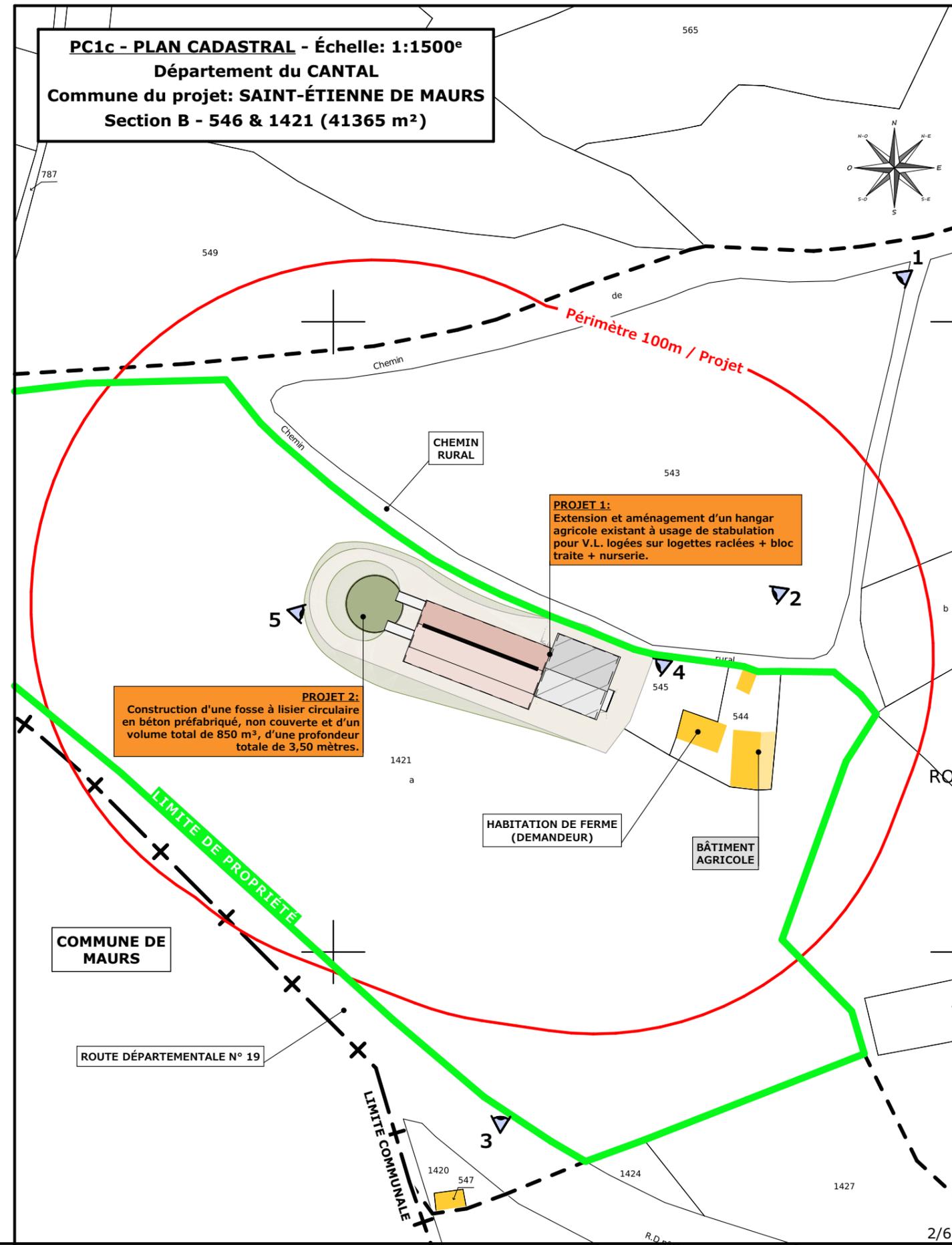
PC1a - PLAN DE SITUATION IGN
Échelle: 1/25000^e



PC1b - DOCUMENT D'URBANISME EN VIGUEUR:
P.L.U. Plan Local d'Urbanisme (PLU)



PC1c - PLAN CADASTRAL - Échelle: 1:1500^e
Département du CANTAL
Commune du projet: SAINT-ÉTIENNE DE MAURS
Section B - 546 & 1421 (41365 m²)



Projet: Extension et aménagement d'un hangar agricole existant à usage de stabulation pour V.L. logées sur logettes raclées + bloc traite + nurserie.
Création d'une fosse à lisier circulaire en béton préfabriqué, non couverte.

DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Maitre d'ouvrage: GAEC DE LA PLAINE DE MAURS - Reynoux 15600 MAURS

PLANS IGN / URBANISME / CADASTRE

PC1a,b,c Éch: -
Aurillac, le 03/06/2024

N° Client: 1936

Dessiné par: Nicolas MONTMART

SICA HR 15
Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre
Architecte: Philippe HERNANDEZ

Commune du projet: SAINT-ÉTIENNE DE MAURS (15600)
Lieu-dit du site: "Rouquette"

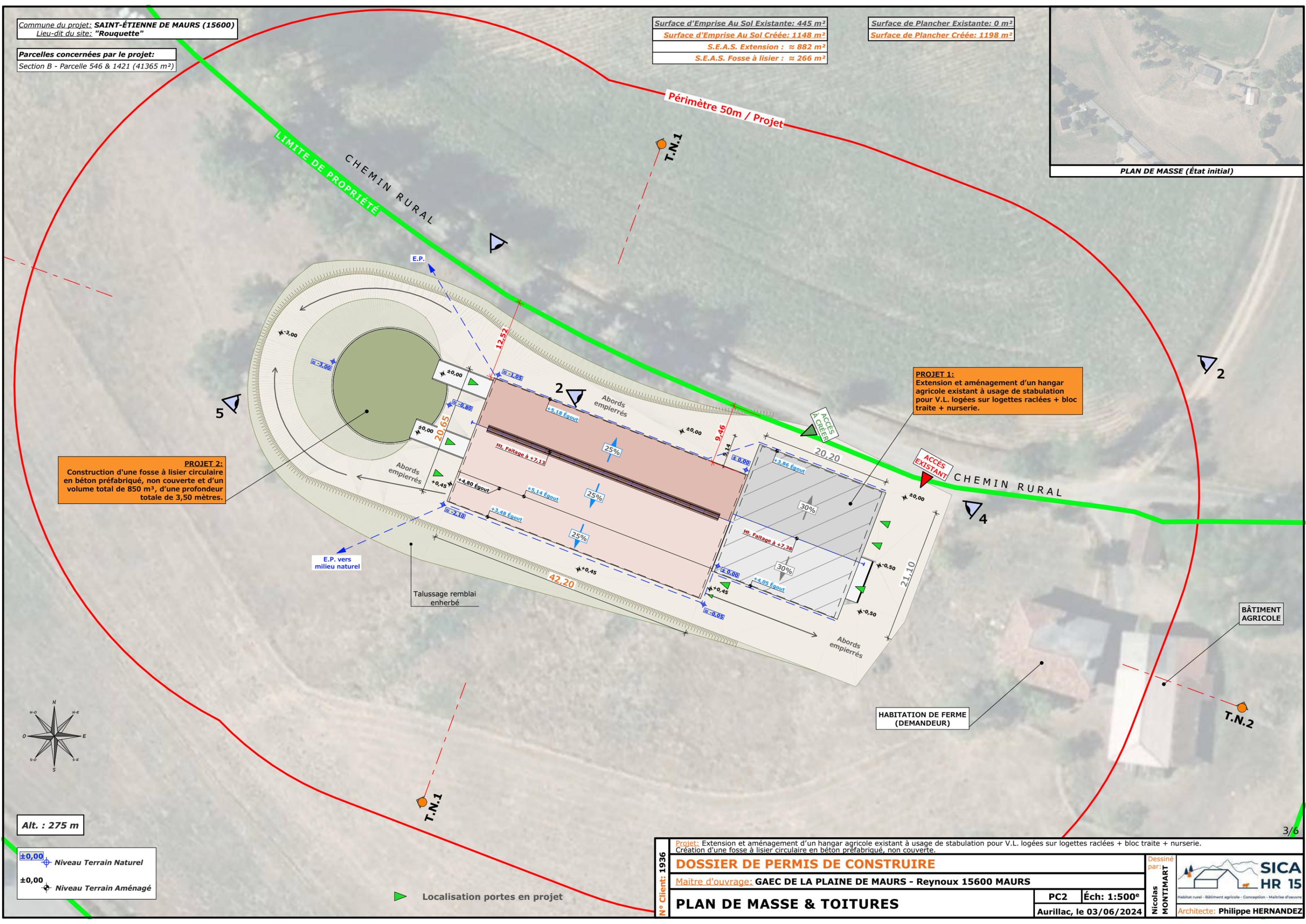
Parcelles concernées par le projet:
Section B - Parcelle 546 & 1421 (41365 m²)

Surface d'Emprise Au Sol Existante: 445 m²
Surface d'Emprise Au Sol Créée: 1148 m²
S.E.A.S. Extension : ≈ 882 m²
S.E.A.S. Fosse à lisier : ≈ 266 m²

Surface de Plancher Existante: 0 m²
Surface de Plancher Créée: 1198 m²

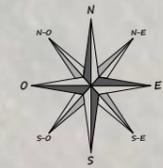


PLAN DE MASSE (État initial)



PROJET 2:
Construction d'une fosse à lisier circulaire en béton préfabriqué, non couverte et d'un volume total de 850 m³, d'une profondeur totale de 3,50 mètres.

PROJET 1:
Extension et aménagement d'un hangar agricole existant à usage de stabulation pour V.L. logées sur logettes raclées + bloc traite + nurserie.



Alt. : 275 m

±0,00 Niveau Terrain Naturel
±0,00 Niveau Terrain Aménagé

Localisation portes en projet

Projet: Extension et aménagement d'un hangar agricole existant à usage de stabulation pour V.L. logées sur logettes raclées + bloc traite + nurserie.
Création d'une fosse à lisier circulaire en béton préfabriqué, non couverte.

DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Maitre d'ouvrage: GAEC DE LA PLAINE DE MAURS - Reynoux 15600 MAURS

PLAN DE MASSE & TOITURES

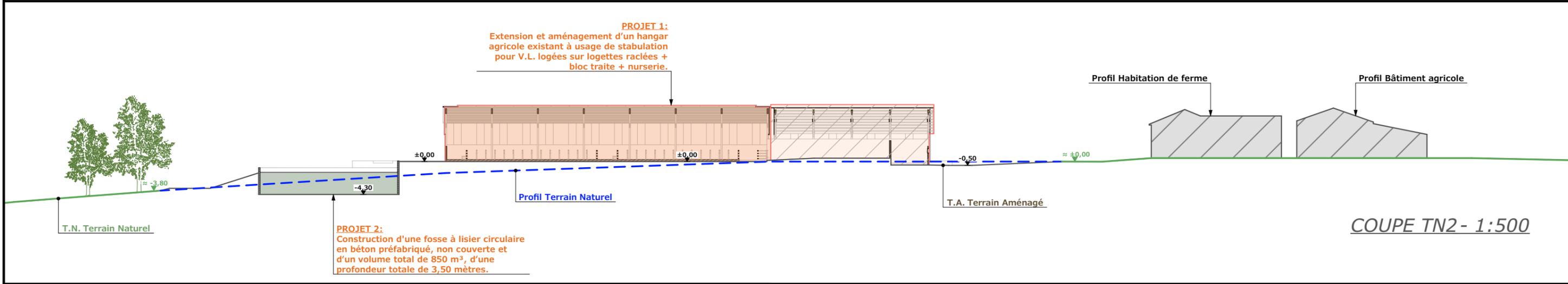
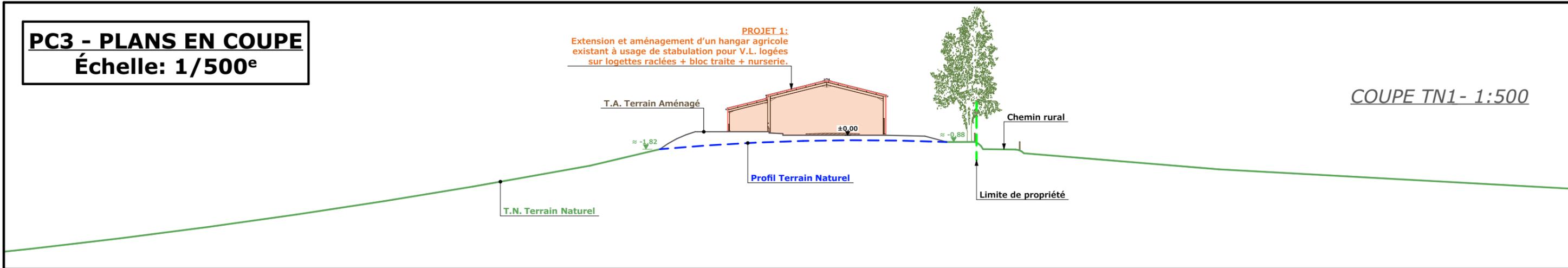
PC2 Éch: 1:500^e
Aurillac, le 03/06/2024

Dessiné par:
Nicolas MONTMART

SICA HR 15
Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre
Architecte: Philippe HERNANDEZ

PC3 - PLANS EN COUPE

Échelle: 1/500^e



PC4 - Notice descriptive

Aspect : projet et localisation

Le projet mené par le GAEC DE LA PLAINE DE MAURS consiste à construire :

- 1- Extension et aménagement d'un hangar agricole existant à usage de stabulation pour V.L. logées sur logettes raclées + bloc traite + nurserie.
Surface d'emprise au sol créée d'environ 882 m².
- 2- Une fosse à lisier circulaire en béton préfabriqué, non couverte et d'un volume total de 850 m³, d'une profondeur totale de 3,50 mètres.

Le corps de ferme est situé au lieu-dit cadastré "Reynoux" sur la commune de MAURS (15600).
Les constructions envisagées seront implantées non loin de là sur l'autre site de l'exploitation situé au lieu-dit cadastré "Rouquette" sur la commune de SAINT-ETIENNE DE MAURS (15600) ; parcelles N° 546 et 1421 de la section B.
La parcelle est propriété de M. RATTIER (demandeur), facilement accessible depuis les voies publiques de circulation, les infrastructures existantes et très cohérente avec les parcelles de pâture.
De plus, il n'y a pas d'habitation de tiers ni de point d'eau à moins de 50m du projet conformément à la réglementation du RSD du Cantal.

Le projet entre dans le cadre de l'installation d'un JA ayant pour projet de spécialiser l'exploitation en V.L. et de ce fait réaliser un outil de production moderne et performant alliant confort de travail et bien-être animal.
La construction de cette stabulation permettra la réaffectation de l'étable existante en logement de génisses de renouvellement.

Aspect : environnement

Les vaches laitières seront conduites en logettes tête à tête avec aires d'exercice raclées.
Le lisier issu du raclage quotidien des aires d'exercice sera envoyé par aires de transfert vers la fosse à lisier non couverte projetée ; Volume total 850 m³, profondeur 3,50 m.
Idem pour les eaux blanches et eaux vertes de traite.
Le fumier très compact provenant des parcs paillés de la nurserie quant à lui, pourra être curé durant l'hiver et déposé au champ sur la parcelle d'épandage dans les conditions réglementaires (RSD).

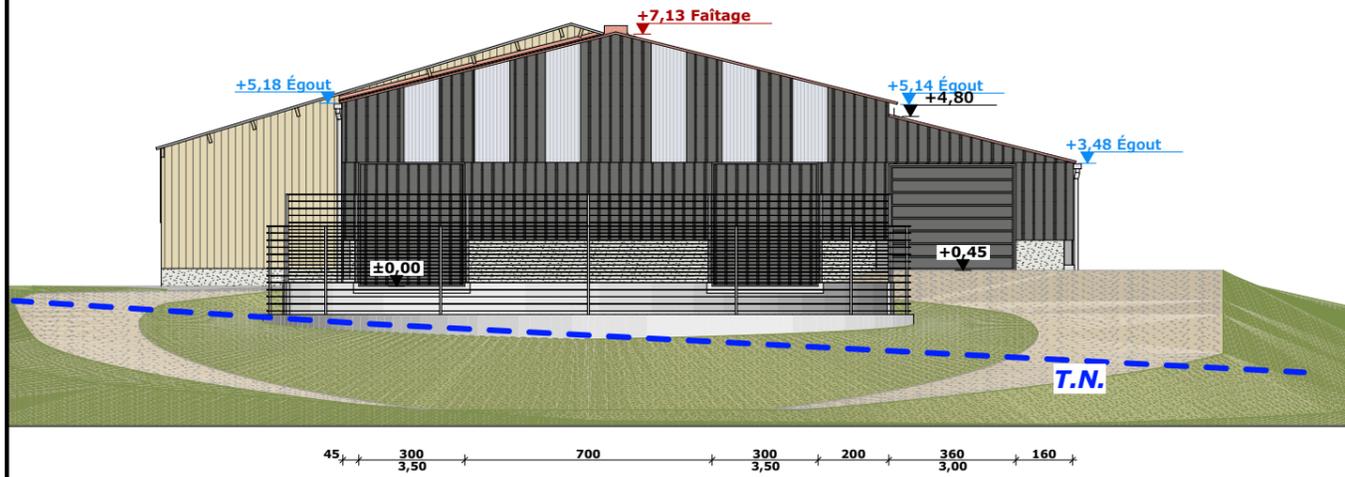
Aspect : Impact sur le paysage (cf. document photographique)

Hormis pour l'excavation de la fosse, la réalisation des aménagements ne nécessitera qu'un léger travail de terrassement en déblai/remblai pour la mise à niveau de la plate-forme d'implantation.
La structure du projet sera en métal traitée antirouille.
Le bardage des élévations comme celui des portes sera en acier de teinte gris graphite (RAL 7022). Des éléments de polycarbonate y seront insérés afin d'apporter la lumière nécessaire à l'ambiance du bâtiment et d'animer les façades.
Les parties maçonnées apparentes seront enduites ton ciment brut.
Les bardages viendront les recouvrir partiellement pour réduire leur impact visuel.
La couverture se fera en tôle acier isolé (40 mm) de teinte rouge tuile RAL 8012.
L'accès au projet se fera par création d'une cour et des abords stabilisés et empierrés.
Les EP seront collectées et dirigées par gravité au milieu naturel.
Le raccordement EDF et AEP se fera par extension des réseaux existants sur site.

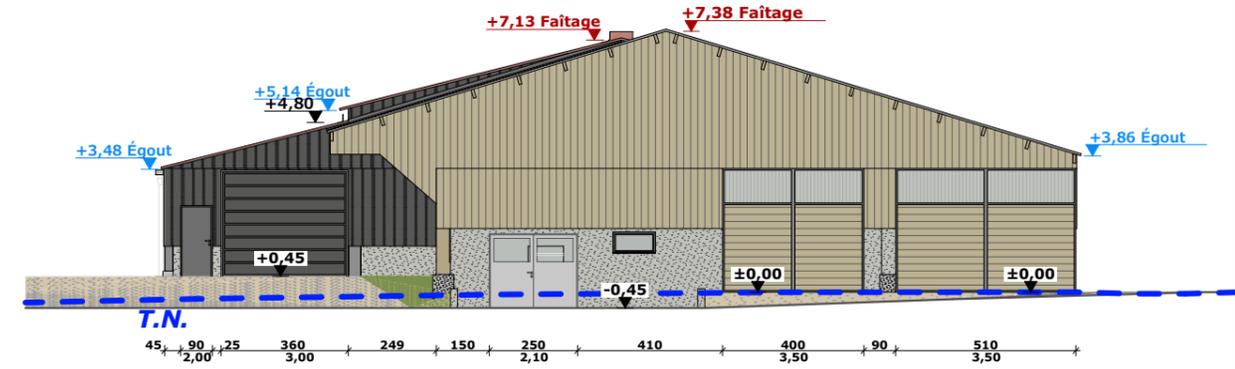
Le choix des matériaux, la volumétrie proposée et l'attention portée à l'aménagement des abords témoignent du souci des associés RATTIER Père et Fils de réaliser un ensemble fonctionnel, qui s'intègre bien dans son environnement paysager.

N° Client: 1936	Projet: Extension et aménagement d'un hangar agricole existant à usage de stabulation pour V.L. logées sur logettes raclées + bloc traite + nurserie. Création d'une fosse à lisier circulaire en béton préfabriqué, non couverte.		Dessiné par: Nicolas MONTMART	
	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE			
	Maitre d'ouvrage: GAEC DE LA PLAINE DE MAURS - Reynoux 15600 MAURS		PC3-4	Éch: -
	COUPES T.N. + NOTICE DESCRIPTIVE		Aurillac, le 03/06/2024	

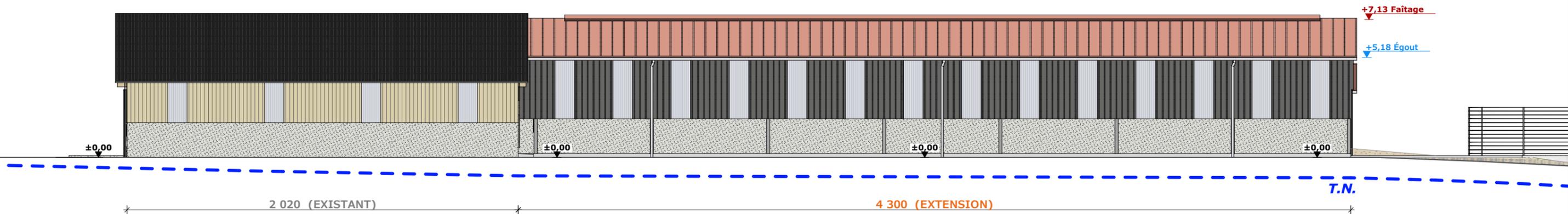
FACADE NORD-OUEST- 1:200



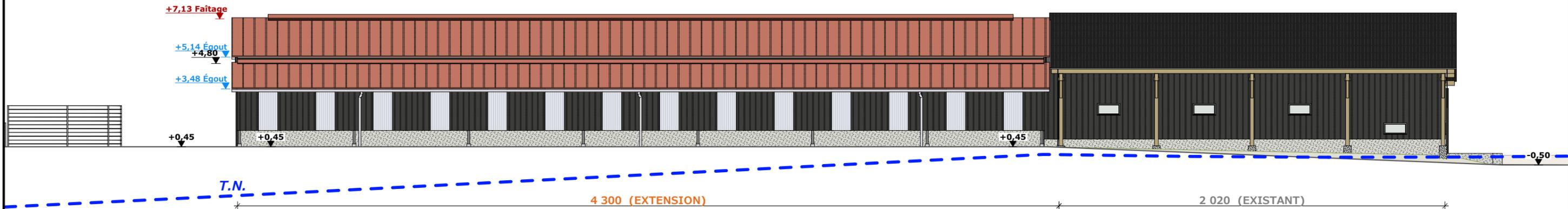
FACADE SUD-EST - 1:200



FACADE NORD-EST - 1:200



FACADE SUD-OUEST- 1:200



Mçonnerie :	Murs béton
Charpente :	Métallique
Couverture :	Tôle anti-condensation acier teinte "rouge tuile" RAL 8012
Bardage :	Bardage tôle acier teinte "graphite" RAL 7022 + polycarbonate translucide
Portes coulissantes :	Ossature métallique + habillage tôle acier isolée teinte "graphite" RAL 7022 + polycarbonate translucide
Portes sectionnelles :	Teinte "graphite" RAL 7022

5/6

N° Client: 1936	Projet: Extension et aménagement d'un hangar agricole existant à usage de stabulation pour V.L. logées sur logettes raclées + bloc traite + nurserie. Création d'une fosse à lisier circulaire en béton préfabriqué, non couverte.		Dessiné par: Nicolas MONTMART	 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre
	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE			
	Maître d'ouvrage: GAEC DE LA PLAINE DE MAURS - Reynoux 15600 MAURS		Architecte: Philippe HERNANDEZ	
	PLAN DE FACADES		PC5	Éch: 1:200 ^e

PC7 - Vue 2



PC8 - Vue 3



PC8 - Vue 4



PC8 - Vue 5



PC6 - Vue 1

PC6 - Vue 1 Insertion



Projet: Extension et aménagement d'un hangar agricole existant à usage de stabulation pour V.L. logées sur logettes raclées + bloc traite + nurserie.
Création d'une fosse à lisier circulaire en béton préfabriqué, non couverte.

DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Maitre d'ouvrage: GAEC DE LA PLAINE DE MAURS - Reynoux 15600 MAURS

DOCUMENT GRAPHIQUE

PC6-7-8 Éch: -
Aurillac, le 03/06/2024

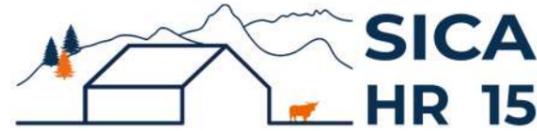
Dessiné par: Nicolas MONTMART

SICA HR 15
Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre
Architecte: Philippe HERNANDEZ

N° Client: 1936

6/6

DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'oeuvre

Maître d'ouvrage: **GAEC DE LA PLAINE DE MAURS**
Reynoux
15600 - MAURS

Localisation
du/des projet(s): **"Rouquette" - 15600**
SAINT-ÉTIENNE DE MAURS

Description du projet de construction

- 1- Extension et aménagement d'un hangar agricole existant à usage de stabulation pour V.L. logées sur logettes raclées + bloc traite + nurserie. Surface d'emprise au sol créée d'environ 882 m².
- 2- Une fosse à lisier circulaire en béton préfabriqué, non couverte et d'un volume total de 850 m³, d'une profondeur totale de 3,50 mètres.

Constitution du dossier

DET1	STABULATION VUE AU SOL	1:200
DET2	COUPE DE PRINCIPE A	1:100
DET3	PERSPECTIVES 3D	



Conseiller Bâtiment:
Vincent CHARBONNEL
Chambre d'agriculture du Cantal
26, rue du 139^{ème} R.I - BP 239
15002 AURILLAC Cedex
Téléphone : 04 71 45 55 00



Aurillac, le 03/06/2024.

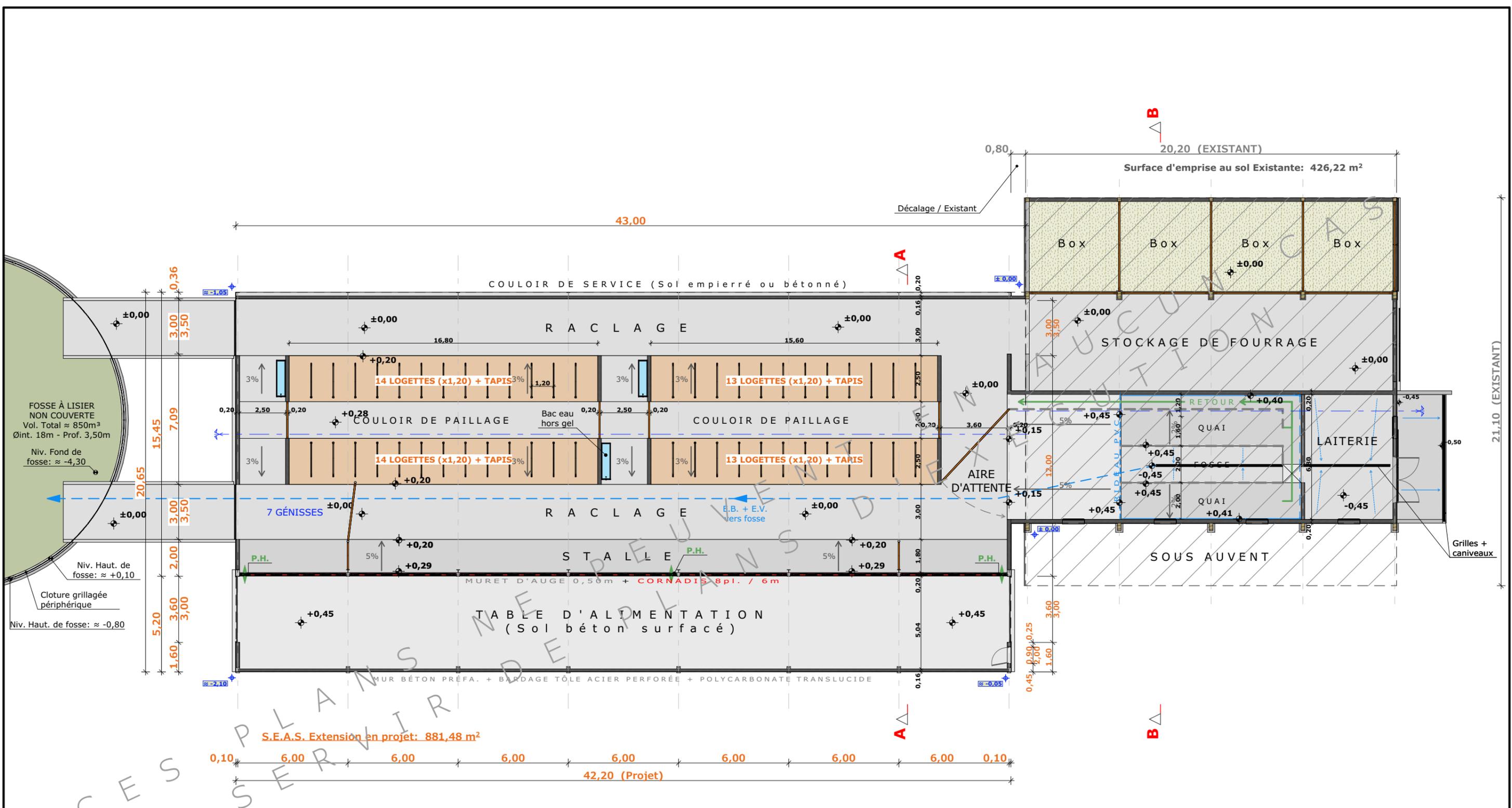
Dessiné par:
Nicolas MONTIMART

N° Client: 1936 N° Document: TECH01 N° de page: 1/4

Établissement de plans pour seule DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION.
Ils ne sont pas nécessaires pour l'instruction du permis de construire.
Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

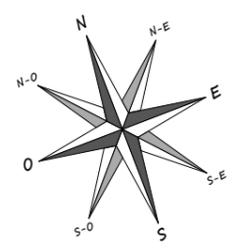
-	-	-	-
0	03/06/2024	N.M.	Dossier initial, première édition.
Ind	Date	Par	Modifications



FOSSE À LISIER NON COUVERTE
 Vol. Total ≈ 850m³
 Øint. 18m - Prof. 3,50m
 Niv. Fond de fosse: ≈ -4,30
 Niv. Haut. de fosse: ≈ +0,10
 Cloture grillagée périphérique
 Niv. Haut. de fosse: ≈ -0,80

S.E.A.S. Extension en projet: 881,48 m²

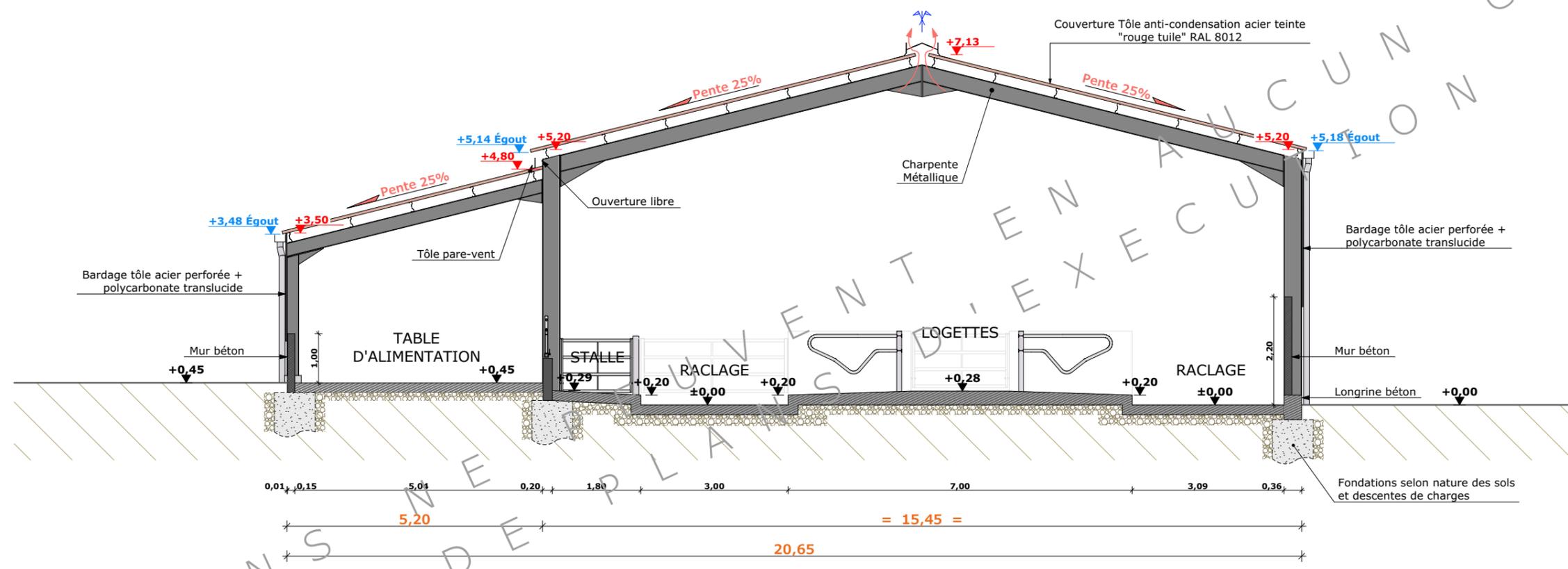
±0,00 Niveau Terrain Naturel
 ±0,00 Niveau Terrain Aménagé



N° Client: 1936	Projet: Extension et aménagement d'un hangar agricole existant à usage de stabulation pour V.L. logées sur logettes raclées + bloc traite + nurserie. Création d'une fosse à lisier circulaire en béton préfabriqué, non couverte.		Dessiné par:	
	DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS		Nicolas MONTIMART	
	Maître d'ouvrage: GAEC DE LA PLAINE DE MAURS - Reynoux 15600 MAURS		Conseiller Bâtiment:	
STABULATION VUE AU SOL			DET1	Éch: 1:200 ^e
Aurillac, le 03/06/2024			Vincent CHARBONNEL	

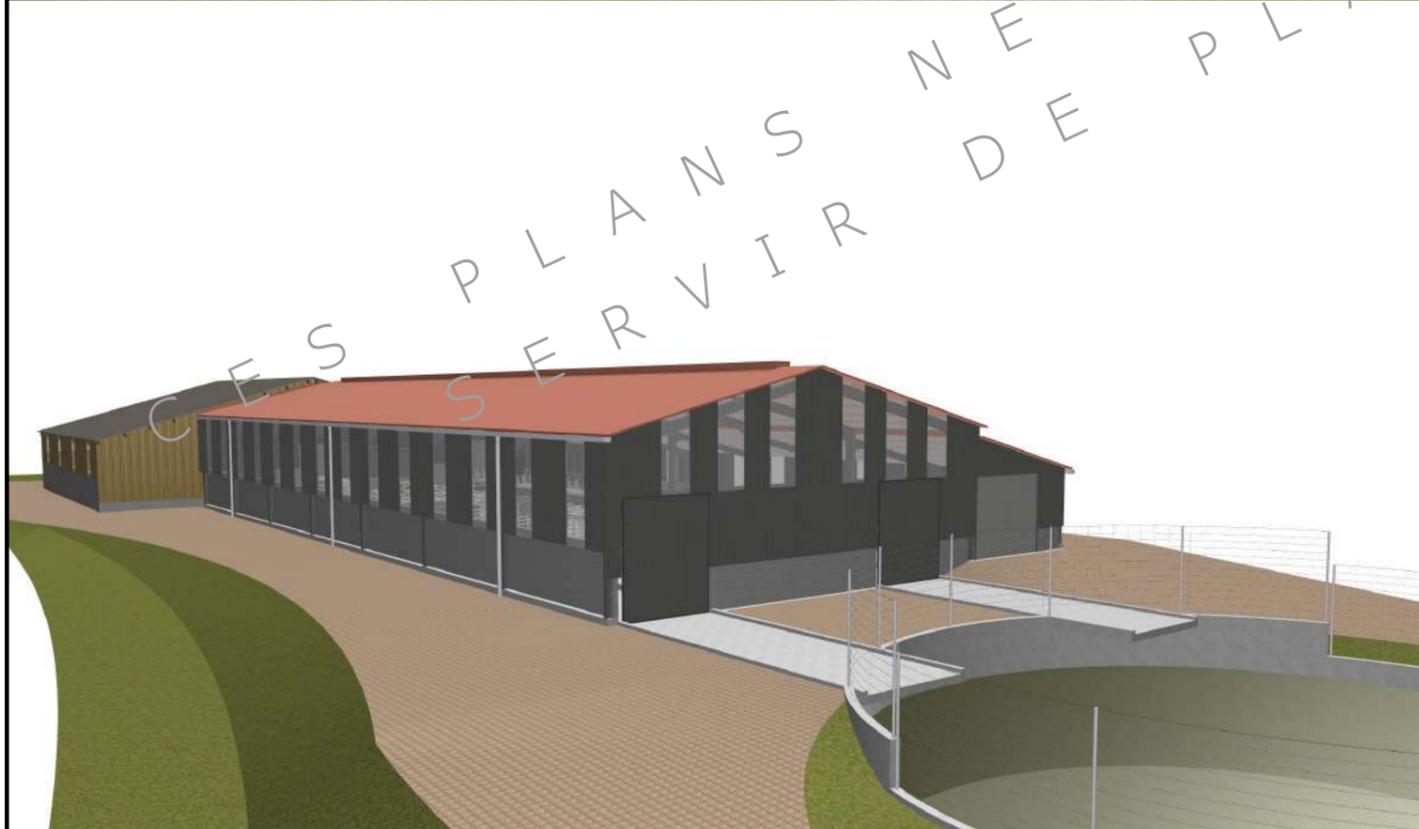
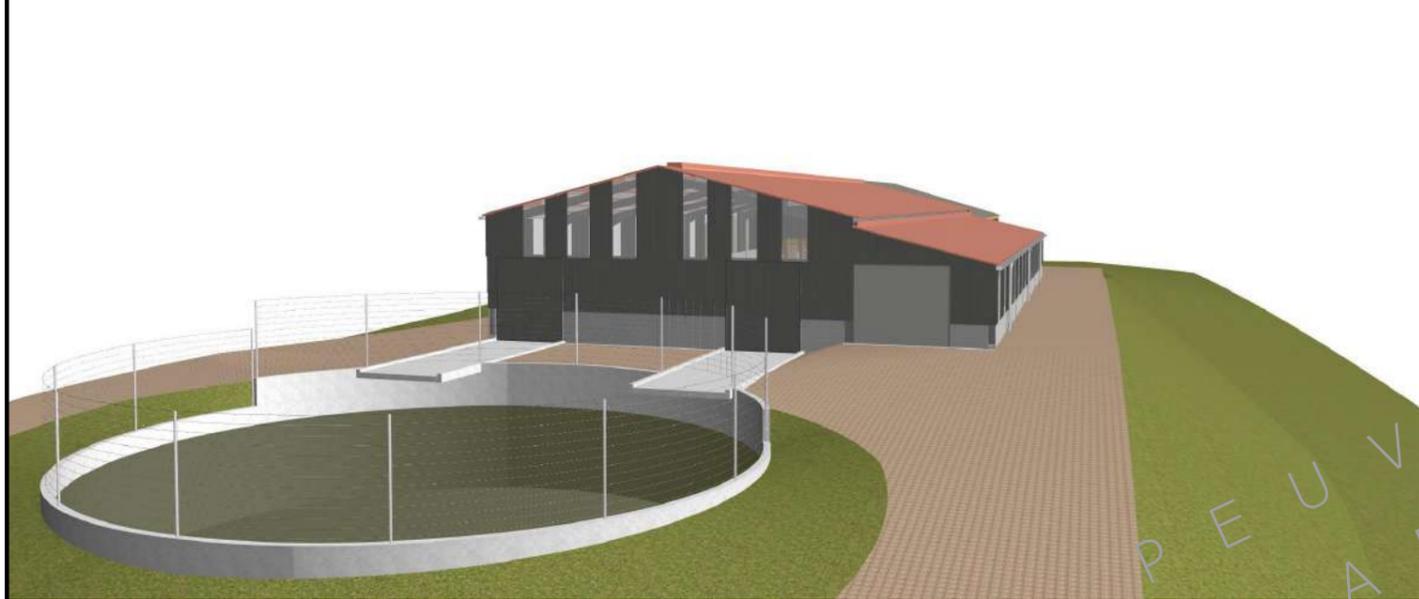


CES PLANS NE DEVRAIENT SERVIR D'EXÉCUTION CAS



N° Client: 1936	Projet: Extension et aménagement d'un hangar agricole existant à usage de stabulation pour V.L. logées sur logettes raclées + bloc traite + nurserie. Création d'une fosse à lisier circulaire en béton préfabriqué, non couverte.		Dessiné par: Nicolas MONTIMART		
	DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS		Conseiller Bâtiment: Vincent CHARBONNEL		
	Maitre d'ouvrage: GAEC DE LA PLAINE DE MAURS - Reynoux 15600 MAURS		DET2	Éch: 1:100 ^e	
	COUPE DE PRINCIPE A		Aurillac, le 03/06/2024		





N° Client: 1936	Projet: Extension et aménagement d'un hangar agricole existant à usage de stabulation pour V.L. logées sur logettes raclées + bloc traite + nurserie. Création d'une fosse à lisier circulaire en béton préfabriqué, non couverte.		Dessiné par:	
	DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS		Nicolas MONTIMART	
	Maître d'ouvrage: GAEC DE LA PLAINE DE MAURS - Reynoux 15600 MAURS		Conseiller Bâtiment:	
	PERSPECTIVES 3D		DET3 Éch: e Aurillac, le 03/06/2024	Vincent CHARBONNEL

